



DSLAM non joignable(s) :

4

(Mesure réalisée à 17h05)

Le 2 mai 1808, révolte à Madrid contre la présence française suite à la volonté de Napoléon 1^{er} de chasser les Bourbons du trône royal qu'il veut confier à son frère, Joseph Bonaparte. La foule s'en prend aux troupes de Joachim Murat qui réprime impitoyablement l'insurrection le lendemain. Exécutions sommaires, pillages, viols... La fronde s'étend cependant à tout le pays et la résistance civile s'organise et devient guérilla. Le déploiement vers l'est d'une force de 30 000 hommes pour soutenir l'invasion de la Russie qui se prépare force finalement le retrait d'Espagne des Français en 1814. Ce conflit marquera au fer rouge la mémoire collective des Espagnols et inspira au peintre Goya deux de ses plus célèbres tableaux : « Dos de Mayo » et « Tres de Mayo ».

Nouveautés FREE MOBILE



Dans la NL du jour, in extenso, le Communiqué de Presse Iliad du 02/05/2013.

Free lance une série de nouveaux services, dont certains inédits, pour permettre à ses abonnés d'utiliser leur mobile en toute tranquillité. Free lance une série de nouveaux services pour ses abonnés mobiles. Et à l'instar de ce qu'il a toujours fait avec la Freebox, Free les intègre dans ses 2 forfaits mobiles, sans surcoût. Grâce à son savoir-faire et son réseau mobile de dernière génération, Free est le 1^{er} opérateur à proposer certains de ces services. Pratiques, ces nouvelles fonctionnalités permettent aux abonnés de profiter de leur mobile en toute tranquillité.

- Rejet des appels anonymes

Désormais, les abonnés mobiles de Free peuvent choisir de ne plus être dérangés par des appels non identifiés. Une fois le service activé sur la ligne de l'abonné, les personnes dont le numéro est masqué sont averties par un message que leur correspondant refuse les appels anonymes : elles sont alors invitées à lever la restriction d'identité pour parvenir à le joindre.

- Protection contre les renvois d'appels

Cette fonctionnalité empêche de recevoir un appel entrant qui aurait été redirigé au préalable. Par exemple, si un abonné fait un renvoi systématique depuis sa ligne fixe sur son mobile chaque appel lui étant adressé sur sa ligne fixe arriverait sur son mobile sauf s'il a activé préalablement cette option gratuite sur sa ligne Free Mobile.

- Abonné absent

Grâce à cette fonctionnalité, tout appel entrant sur une ligne Free Mobile d'un abonné ayant activé ce service sera redirigé vers une annonce lui indiquant que son interlocuteur n'est pas joignable et qu'il peut lui envoyer un SMS.

- Numéros abrégés

Avec cette option, il est encore plus facile d'appeler ses correspondants favoris ou ceux que l'on appelle souvent : en effet, l'abonné peut désormais attribuer un numéro abrégé (4 chiffres minimum) aux correspondants de son choix.

- Filtrage d'appels et SMS

Avec ce service innovant, les abonnés ne se laisseront plus importuner : ils peuvent désormais bloquer les communications indésirables et gérer, grâce à des filtres, les communications (appels et SMS/MMS) qu'ils reçoivent ou émettent depuis leur ligne Free Mobile. Les filtres sont classés en deux catégories : les communications entrantes et les communications sortantes. Si l'abonné décide d'activer ce service, il peut alors filtrer toutes ses communications à sa convenance. Les règles permettent d'autoriser ou d'interdire de passer ou recevoir des appels ou SMS/MMS sur une période donnée (jours de la semaine et créneau horaire) ou tout le temps, pour certains numéros choisis ou pour tous les appels. Pour les appels entrants, l'abonné a le choix entre bloquer les appels de numéros ou les renvoyer vers la messagerie vocale.

Par exemple, l'abonné peut librement et simplement choisir que les appels de l'un de ses contacts seront bloqués le mercredi de 8h à 18h ou qu'ils seront renvoyés systématiquement ces jours là pendant ce créneau horaire sur la messagerie vocale. Il peut aussi choisir aussi que les SMS et/ou MMS de certains de ses correspondants ne seront pas possible en réception dans la journée. Enfin, les abonnés Free Mobile peuvent également configurer ce service pour indiquer une place horaire pendant laquelle ils ne souhaitent pas être prévenus de la réception de SMS et/ou de MMS. Ces messages leur seront alors adressés en différé à l'issue de la plage horaire définie. Tous ces services sont inclus dans les 2 forfaits : le Forfait Free (19,99€/mois ou 15,99€/mois pour les abonnés Freebox et le Forfait 2€/mois ou 0€/mois pour les abonnés Freebox). Ils peuvent être activés et configurés sur l'espace abonné (mobile.free.fr) dans la rubrique « Mes Services ». Services soumis à conditions sur mobile.free.fr

 http://twitter.com/L_ADUF

 <http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>

Association des Utilisateurs de Free

ADUF newsletter